



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-037

Nombre de conseillers
en exercice 19
Présents 12
Votants 14

L'an deux mille vingt six,
le onze mai,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT- LAURENT- sur -SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 mai 2026

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Madame Hakima HENDOU et
Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoints ; Mesdames Valérie BEGUELAL,
Geneviève COTTIN, Amandine FLAMAND et Messieurs Alexandre BARBOSA, Pierre
BRESSON, Patrick BURTIN, Philippe CHAMBARD, Jean-Pierre DE PAOLI, Jean
MASSONI, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Marc SAUVAGEON, Conseiller Municipal, donne pouvoir à
Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint ; Monsieur Frédéric MACQUET,
Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ;
Mesdames Sophie BEGUELAL, Aline CAO, Adeline GUILBERT, Florence RICHARD
et Audrey SUAOU, Conseillères Municipales.

Madame Geneviève COTTIN, Conseillère Municipale, est désignée secrétaire de séance.

OBJET :

COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS) : DÉSIGNATION DÉLÉGUÉS POUR LE MANDAT 2026-2032

Considérant que la commune de Saint-Laurent-sur-Saône a adhéré le 1^{er} septembre
2019 au Comité Nationale d'Action Sociale (association loi 1901 à but non lucratif),
Considérant que les instances du CNAS siègent pour une durée de six ans, calquée sur le
renouvellement des Conseils Municipaux,

Considérant que conformément à l'organisation paritaire de cette association, le Conseil
Municipal doit désigner pour les six années à venir, un élu et un agent,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉSIGNE Madame Hakima HENDOU, 2^{ème} Adjointe, et Madame Nathalie CHEVRAU,
Secrétaire Générale, en qualité de déléguées pour représenter la Mairie de Saint-
Laurent-sur-Saône au sein du CNAS.

Reçu en Préfecture le

18 MAI 2026

Certifié exécutoire

18 MAI 2026

Publié ou notifié le

18 MAI 2026

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 15 mai 2026

Pour copie conforme, en mairie le 15 mai 2026

Le Maire
Jacques DOUSSOT

Le Maire
Jacques DOUSSOT

Région AUVERGNE RHÔNE-ALPES • Département de l'Ain • Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE • Canton de VONNAS

Mairie • 01750 SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE • Téléphone 03 85 21 30 10

E-mail : mairie@saintlaurentsursaone.fr • Site : www.saintlaurentsursaone.fr